

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 27 septembre 2021

Délibération n° 2021-0693

Commission principale : proximité, environnement et agriculture

Commune(s) :

Objet : Projet alimentaire du territoire lyonnais (PATLy) - Attribution de subventions à diverses structures

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

Rapporteur : Monsieur Jérémy Camus

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 septembre 2021

Secrétaire élu(e) : Monsieur Elie Portier

Affiché le : jeudi 30 septembre 2021

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, M. Kabalo, Mme Khelifi, M. Kimeifeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Buffet, M. Charmot (pouvoir à Mme Fontanges), M. Diop (pouvoir à M. Legendre), M. Marguin (pouvoir à Mme Nachury), Mme Sarselli (pouvoir à Mme Pouzergue).

Conseil du 27 septembre 2021**Délibération n° 2021-0693**

Commission principale : proximité, environnement et agriculture

Commune(s) :

Objet : Projet alimentaire du territoire lyonnais (PATLy) - Attribution de subventions à diverses structures

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 septembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Le contexte et les grands enjeux

Par délibération du Conseil n° 2019-3625 du 24 juin 2019, la Métropole de Lyon a validé la stratégie alimentaire métropolitaine avec, pour axe fondateur, l'accès de tous les Grand Lyonnais à une alimentation saine et responsable. Pour atteindre cette finalité, la Métropole anime l'élaboration du PATLy rassemblant de nombreux acteurs locaux, les communes ainsi que les territoires voisins. Le PATLy vient d'être labellisé PAT de niveau 1 (en émergence) par l'État en juin 2021, au titre du programme national pour l'alimentation (PNA).

Parmi les grands enjeux mis en avant par le diagnostic du territoire, vient, d'une part, la faible autonomie alimentaire du territoire et, d'autre part, des situations de précarité alimentaire préoccupantes. En effet, 1/3 des Grand Lyonnais déclarent ne pas avoir les moyens de s'alimenter correctement et 15 % ne pas manger à leur faim (enquête auprès des Grand Lyonnais menée en 2018). Face à ce constat alarmant, la justice alimentaire constitue un des axes majeurs du PATLy en cours de construction.

La situation très critique des étudiants privés de tout revenu a suscité un élan de solidarité sans précédent, avec une multiplicité d'initiatives associatives, publiques, et parfois individuelles. Les réponses exceptionnelles mises en œuvre depuis le printemps 2020 et plus encore depuis le mois de décembre 2020 ont constitué un progrès considérable. Cependant, il convient aujourd'hui de poursuivre et de consolider certaines initiatives et de mettre en place des solutions plus pérennes.

Aussi, il est proposé de soutenir les 5 initiatives suivantes.

II - Tester l'autonomie économique alimentaire auprès des étudiants par la Ville de Lyon avec la Gonet (monnaie locale citoyenne), l'Association Rhône-Loire pour le développement de l'agriculture biologique (ARDAB) et la chaire Transition alimentaire (TrALIM)

La Ville de Lyon souhaite tester un nouveau modèle de justice alimentaire et permettre le passage d'une aide alimentaire à un droit à une alimentation saine et durable. Elle propose, pour cela, de mettre en œuvre un projet collaboratif avec plusieurs acteurs locaux (Université Lumière Lyon 2 - chaire TrALIM, ARDAB, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires -CROUS-, association La Gonet, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt -DRAAF-) afin d'envisager, à terme, sa généralisation.

Ce projet expérimental vise à étudier l'utilité d'une monnaie locale au service d'une catégorie particulière que sont les étudiants. Un certain nombre d'étudiants sont, en effet, en situation de précarité et peuvent rencontrer des difficultés pour s'alimenter de manière saine et responsable. Ce phénomène a, en outre, été renforcé par la crise liée à la Covid-19. Le projet s'attèle aussi à définir les difficultés rencontrées par les étudiants à s'approvisionner en produits frais et de qualité (définition des groupes tests), à étudier l'impact d'une monnaie locale auprès des producteurs sur les marchés alimentaires, et à suivre qualitativement les 3 groupes tests. Un panel de 150 à 200 étudiant(e)s en situation de précarité alimentaire sur le territoire de la Guillotière sud est visé

par cette expérimentation. Ce projet d'étude doit permettre d'envisager sa reproductibilité ainsi que la pertinence de l'utilisation d'une monnaie locale dans une perspective de droit à l'alimentation. Cette expérimentation aura le concours de plusieurs acteurs :

- l'Université Lumière Lyon 2, à travers la chaire TrALIM : transitions alimentaires pour constituer les groupes tests, construire les questionnaires, réaliser l'enquête et les entretiens et étudier les résultats de cette expérimentation,
- La Gonette qui, à travers sa monnaie locale numérique, fournira le support et le suivi des achats par les groupes tests,
- l'ARDAB, afin d'apporter son expérience de l'accompagnement des publics désireux d'une alimentation saine et durable (apprendre à faire le marché, cours de cuisine, compréhension du système alimentaire, etc.),
- la Ville de Lyon qui élargira l'acceptation de la Gonette aux producteurs et productrices présents sur les marchés et assurera le suivi.

Ce projet d'expérimentation s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie alimentaire métropolitaine et du PATLy dont il rejoint, en particulier, les objectifs en termes de justice alimentaire et de développement d'une culture de l'alimentation saine et responsable.

Le coût total de ce projet est estimé à 101 000 €. La participation de la Métropole est sollicitée à hauteur de 30 000 €. Cette subvention versée à la Ville de Lyon pourra faire l'objet d'une redistribution en tout ou partie aux associations partenaires du projet.

Type de dépenses	Montant des dépenses (en € TTC)	Type de recettes	Montant des recettes (en € TTC)
frais d'études (chaire TrALIM - Lyon 2)	25 000	État	30 000
Gonettes numériques	60 000	Métropole	30 000
frais d'animation (Gonette et ARDAB)	15 000	Ville de Lyon	41 000
frais d'adhésion des producteurs à la Gonette	1 000		
Total	101 000	Total	101 000

III - Développement du projet VRAC Universités sur la Métropole par l'association Vers un réseau d'achat en commun (VRAC)

Le projet VRAC Universités consiste à développer des groupements d'achats sur les campus étudiants proposant des produits de qualité (biologiques, locaux et écologiques) à prix raisonnable. Ces groupements, gérés directement par les étudiants, proposent une fois par mois et sur commande des produits de consommation courante (huile d'olive, pâtes, farine, etc.). L'association VRAC accompagne ainsi les étudiant(e)s et groupes d'étudiant(e)s dans la création, l'organisation et l'animation de leurs groupements d'achats, et assure la coordination logistique globale. Pour l'année 2021-2022, si la situation sanitaire le permet, l'association prévoit de pérenniser le projet de VRAC Universités en accompagnant l'évolution des points de distribution en groupements d'achat autonomes portés par les étudiant(e)s. L'objectif est d'implanter sur le long terme 3 groupements d'achat sur les campus universitaires et les espaces associatifs étudiants de la Métropole (campus Porte des Alpes à Bron, campus de la Doua à Villeurbanne et Maison des étudiants à proximité du campus des Berges du Rhône à Lyon). L'objectif sera d'atteindre 200 étudiant(e)s adhérent(e)s sur les 3 groupements d'achats avec une centaine de commandes mensuelles.

En parallèle, VRAC suit des groupes étudiant(e)s réalisant des études sur les pratiques alimentaires étudiantes et développe des animations autour de l'alimentation saine et durable, avec ses différents partenaires associatifs et institutionnels. Par ailleurs, l'association travaille étroitement avec la Métropole pour le développement d'un outil répertoriant toutes les initiatives visant à lutter contre la précarité alimentaire étudiante et participera à l'organisation d'un événement de rentrée afin de faire découvrir aux nouveaux étudiant(e)s les différentes initiatives qui s'offrent à eux/elles sur le territoire métropolitain.

Le coût total de ce projet est estimé à 68 000 €. La participation de la Métropole est sollicitée à hauteur de 15 000 €.

Dépenses	Montant (en € TTC)	Recettes	Montant (en € TTC)
achat de produits VRAC	18 000	vente de produits VRAC	18 000
autres moyens matériels (location véhicule, petit équipement, communication)	4 100	subvention Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)	18 000
moyens humains	42 000	aide unique de l'État (alternance)	8 000
autres (logiciels, charges et structure)	3 900	opérateur de compétences (OPCO) (alternance)	8 000
		adhésions	1 000
		Métropole	15 000
Total	68 000	Total	68 000

IV - Diversification de l'offre des épiceries sociales étudiantes AGORAé sur la Métropole par l'association Groupement des associations et des élus étudiants de Lyon indépendants et solidaires (GAELIS)

L'association GAELIS souhaite perpétuer et accentuer ses actions en faveur de la justice alimentaire au travers de ses épiceries afin de permettre aux étudiants du territoire lyonnais de prétendre à une meilleure alimentation sur une base de produits variés correspondant à un plus grand nombre de régimes alimentaires. L'objectif pour 2021-2022 est de proposer des produits diversifiés de manière régulière et non plus exceptionnelle comme c'est le cas aujourd'hui. Le projet consiste ainsi à :

- proposer davantage de produits frais, de saison, bio et/ou locaux au sein des épiceries de manière pérenne,
- proposer des produits en vrac au sein des épiceries afin de limiter les déchets au sein des épiceries,
- entretenir les liens avec le Groupement des épiceries sociales et solidaires Rhône-Alpes (GESRA) afin de continuer le travail sur la mutualisation des épiceries du territoire : stockage, transports, denrées alimentaires, savoirs-faire, etc.,
- développer de nouveaux partenariats locaux afin de diversifier l'offre dans les épiceries et favoriser les circuits courts dans une volonté de valorisation de la production locale et de l'emploi : Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), agriculteurs, fermiers, etc.,
- encourager la diversification des régimes alimentaires en proposant un plus large panel de denrées alimentaires : végétarien, végétalien, carnivore, etc.,
- mettre en lien les étudiants et les diététiciennes du Service de santé universitaire (SSU) afin de promouvoir la santé alimentaire au travers d'événements sur les AGORAé.

Cela nécessite d'acheter certains produits de qualité en cas de manque de denrées ainsi que du matériel pour pouvoir proposer les produits sans emballage.

Le coût total de ce projet est estimé à 9 600 €. La participation de la Métropole est sollicitée à hauteur de 5 000 €.

Dépenses	Montant (en € TTC)	Recettes	Montant (en € TTC)
équivalent temps bénévoles - 10 jours	2 000	GAELIS	2 000
communication	200	subvention fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) Lyon 1	1 300
achat matériel (vrac)	400	subvention FSDIE Lyon 2	1 300
achat de denrées/de produits	7 000	subvention Métropole PATLy	5 000
Total	9 600	Total	9 600

V - Lancement d'une épicerie solidaire à la Manufacture des Tabacs, par l'association Lyon 3 développement durable (L3DD) en partenariat avec l'Université Jean Moulin Lyon 3

L'Université souhaite soutenir la création d'une épicerie solidaire associative gratuite à la Manufacture des Tabacs et y créer un tiers-lieu convivial dédié à l'accompagnement social des étudiants. Dans le contexte de la crise sanitaire, le secteur associatif a multiplié les initiatives, permettant de distribuer des milliers de repas à Lyon. Ces initiatives ont souvent été portées par des étudiants eux-mêmes, à l'instar de l'association L3DD, du collectif de solidarité étudiante (CSE) et de GAELIS. L'Université souhaite renforcer et compléter les initiatives existantes autour de la lutte contre la précarité alimentaire des étudiants. Elle met dans ce cadre un local de 150 m² à la Manufacture des Tabacs à disposition de l'association L3DD qu'elle souhaite aménager et équiper (vitrines réfrigérées, mobilier, matériel informatique, etc.) en vue de l'ouverture de l'épicerie au 2^{ème} semestre 2021.

Le coût total de ce projet est estimé à 76 716 €. La participation de la Métropole est sollicitée à hauteur de 10 000 €.

Dépenses	Montant (en € TTC)	Recettes	Montant (en € TTC)
service civique (6 mois gratuits)	0	Région Auvergne-Rhône-Alpes juin 2021 (confirmé)	15 000
denrées alimentaires (100 personnes par semaine)	31 142	fonds de dotation des épaules et des ailes -juin 2021 (confirmé)	10 000
divers fonctionnement	1 200	Ville de Lyon - septembre 2021 (confirmé)	6 000
gros équipement	3 305	Université Lyon 3 (confirmé)	20 000
mobilier	3 541	Métropole	10 000
matériel informatique et de bureau et fournitures	302	don, mécénat, sponsoring	15 716
frais financiers	560	association L3DD	
logiciel comptable spécifique épicerie solidaire	360		
adhésion associations d'accompagnement de gestion des épiceries solidaires	200		
transport	10 200		
imprévus (5 % des charges directes)	2 540		
valorisation du personnel	10 560		
valorisation mise à disposition local	12 806		
Total	76 716	Total	76 716

VI - Projet "Infolab de l'alimentation" par les associations Bellebouffe, Centre régional information jeunesse (CRIJ) Auvergne-Rhône-Alpes et GESRA

L'association Bellebouffe, le CRIJ Auvergne-Rhône-Alpes et le GESRA proposent d'expérimenter une démarche pédagogique originale sous forme "d'infolab" afin d'accompagner les jeunes face à la précarité alimentaire. Il s'agit d'une démarche pédagogique qui s'appuie sur des méthodes d'animation participative et sur la visualisation de données de façon graphique (datavisualisation) permettant d'appréhender l'information de façon concrète. L'information et les données alimentaires sont en effet un des moyens de s'émanciper à travers leur compréhension, leur manipulation et leur valorisation. L'infolab est à la fois un outil de sensibilisation, d'échange et de recueil d'information. Cette démarche sera testée, d'une part, au sein de 2 épiceries sociales et solidaires étudiantes et, d'autre part, à l'occasion d'un évènement de rentrée dédié aux ressources alimentaires pour les étudiants, organisé en partenariat avec la Maison des étudiants.

Le coût total de ce projet est estimé à 15 000 €. La participation de la Métropole est sollicitée à hauteur de 5 000 € avec la répartition suivante : 1 900 € pour le CRIJ, 1 800 € pour Bellebouffe et 1 300 € pour le GESRA.

Budget CRIJ

Dépenses	Temps passé	Montant (en € TTC)	Recettes	Montant (en € TTC)
ingénierie Infolab (création)	2 x 4,5 j	4 600	Métropole	1 900
formation des animateur-riche-s de l'infolab (informateurs jeunesse, bénévoles des épiceries solidaires)	2 x 0,5 j	1 000	Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) : plan d'investissement dans les compétences, appel à projets "repérer et mobiliser les publics invisibles, et en priorité les plus jeunes d'entre eux"	demande en cours
matériel		1 000	DREETS : stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, GT 12	demande en cours
			CRIJ	à préciser
Total		6 600	Total	6 600

Budget Bellebouffe

Dépenses	Temps passé	Montant (en € TTC)	Recettes	Montant (en € TTC)
ingénierie Infolab (création)	2 x 4,5 j	4 600	Métropole	1 800
communication		500	DREETS : plan d'investissement dans les compétences, appel à projets "repérer et mobiliser les publics invisibles, et en priorité les plus jeunes d'entre eux"	demande en cours
animation	2 j	1 000	DREETS : stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, GT 12	demande en cours
			Bellebouffe	à préciser
Total		6 100	Total	6 100

Budget GESRA

Dépenses	Temps passé	Montant (en € TTC)	Recettes	Montant (en € TTC)
ingénierie Infolab (création)	4,5 j	2 300	Métropole	1 300
			DREETS : plan d'investissement dans les compétences, appel à projets "repérer et mobiliser les publics invisibles, et en priorité les plus jeunes d'entre eux"	demande en cours
			DREETS : stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, GT 12	demande en cours
			GESRA	à préciser
Total		2 300	Total	2 300

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution, pour l'année 2021, de subventions de fonctionnement d'un montant total de 65 000 €, réparties comme suit :

- 30 000 € au profit de la Ville de Lyon,
- 15 000 € au profit de l'association VRAC,
- 5 000 € au profit de l'association GAELIS,
- 10 000 € au profit de l'association L3DD,
- 1 900 €, 1 800 € et 1 300 € respectivement au profit des associations CRIJ, Bellebouffe et GESRA, dans le cadre de la stratégie alimentaire métropolitaine et du PATly,

b) - les conventions à passer entre la Métropole et la Ville de Lyon, l'association VRAC, l'association GAELIS, l'Université Lyon 3 Jean Moulin, l'association Bellebouffe, le CRIJ et le GESRA, définissant notamment les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer lesdites conventions et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 65 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2021 - chapitre 65 - opération n° 0P32O5673.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20210927-266529-DE-1-1 Date de télétransmission : 30 septembre 2021 Date de réception préfecture : 30 septembre 2021
